

**Procès Verbal du Conseil d'Administration
de Médecins Sans Frontières Belgique
du 05 Juillet 1995**

Ordre du Jour

HUIS CLOS

1. Approbation du PV du 07 Juin 1995
2. Approbation de l'Ordre du Jour du 05 Juillet 1995
3. Constitution des CA Externes de SONGE, Transfer, Delegate Offices
4. Organisation pratique CA/Exécutif
 - Calendrier des CA
 - Animation du CA
5. Rencontres CA/Exécutif
6. Répartition des tâches / Suivi des motions
7. Coordination des statuts de l'A.S.B.L.

SEANCE OUVERTE

8. Communication Exécutif / CA
 - Point Opérationnel
 - Goma
 - Projet de Collaboration avec l'I.M.T
 - Consortium Anti-Nucléaire
9. Transfer : Analyse du bilan 1994
10. Compte Rendu de la réunion bilatérale MSF-B et MSF-F
11. Compte Rendu du Comité de Gestion du 19/06/95
12. MSF et Militaires : Rapport de la réunion de Copenhague

Présents :

Marleen Boelaert, Anne Simon, Jean-Benoit Burrion, Wim Van Damme, Erwin Vermeersch, Roelf Padt, Johan Von Schreeb, Pascal Meeus, Roger Job.

Excusés :

Karim Laouabdia Sellami	=> Procuration à Marleen Boelaert
Stefaan Maddens	=> Procuration à Wim Van Damme
Michael Van Vlasselaere	=> Pas de procuration

HUIS CLOS

1. Approbation du PV du 07 Juin 1995

Question de Roelf Padt sur l'expression "entériner la procédure".

Une synthèse des débats cc le dossier Destexhe est faite par Anne Simon.

Roelf Padt signale que de manière générale il est parfois difficile de voir quelles sont les décisions prises lors des conseils d'administration.

Erwin n'a pas de commentaires sur le PV mais remercie le bureau du CA pour la confiance qu'il lui a montré en le re-nommant secrétaire du CA.

Le procès verbal est approuvé.

2. Approbation de l'Ordre du Jour du 05 Juillet 1995

Eric Goemaere demande à rajouter un point cc la nomination de Réginald Moreels comme Secrétaire d'état et ce, à cause de la masse d'articles parus dans la presse.

L'ordre du jour est approuvé.

3. Constitution des CA externes de SONGE, Transfer, Delegate Offices:

Transfer : Jusqu'à présent Réginald avait fait partie du CA de Transfer, JBB en a fait partie Ad Interim et a démissionné lors du dernier CA de Transfer. Il serait bien qu'un membre du CA MSF Belgique fasse partie de ce CA. Cela ne doit pas être nécessairement le Président de MSF B.

Le Président de MSF B fait partie de l'AG de Transfer au titre de personne morale responsable de MSF, organisation détentrice de 19.998 parts du Capital de Transfer (20 Millions de Fb). Les deux autres parts étant détenues par Jean Marie Kindermans et Jacques De Milliano à titre personnel.

Dans la mesure où la Présidente actuellement se trouve devant des tâches très lourdes, elle a discuté avec Alain Peeters, pour envisager qui pourrait faire partie du CA de Transfer.

Fréquence : tous les 3 mois.

Décision : Nomination de Wim Van Damme

Songe : CA composé de 5 personnes et jusqu'à présent Paul Gigase faisait partie du CA et il a démissionné. Il faut donc voir qui du CA MSFB remplacerait Paul Gigase.

Fréquence : tous les mois.

Décision : Nomination de Jean Benoit Burrion

Delegate Office :

Italie : Il y a un problème c'est la représentation Italienne, puisque Andrea Infuso quitte son poste de Président. Il devrait être remplacé par une personne de nationalité italienne et de préférence deux personnes de nationalité italienne pour arriver à une plus grande maturation du CA de MSF Italie. Il n'est pas prioritaire d'avoir quelqu'un du CA de MSFB en Italie. Actuellement Georges et Eric sont titulaires au CA MSFI et Ulrike remplaçante.

Fréquence du CA : tous les 3 mois.

Denmark : CA plus national. Eric en fait partie, mais il ne va pas continuer et souhaiterait être remplacé par quelqu'un du CA MSF B. Fréquence du CA : tous les 3 mois.

Décision : Nomination de Marleen Boelaert

Sweden : A la chance d'avoir un Président Suédois bien implanté chez MSFB. Le poste à pourvoir en Suède est le remplacement de Xavier Emmanuelli, mais là il y a une volonté de le remplacer par quelqu'un issu de MSFF (Rony Brauman ou J.L.Nahel) Fréquence du CA : tous les 3 mois.

Hong Kong : Eric, Georges et Ulrike en reviennent. Le premier CA a eu lieu, Georges Dallemagne a été nommé président intérimaire. Le CA actuel est constitué de Maurits Van Pelt (MSFH), Peter Perowne (nationalité anglaise), Edwin Salvador (nationalité chinoise). Il faut trouver un futur Président de nationalité chinoise, pour renforcer au sein du CA la présence chinoise de Hong Kong. Eric n'y était qu'à titre temporaire et ne souhaite pas continuer.

Dans ce CA, il est important qu'il y ait une participation du CA MSFB. Attention, il faut compter minimum 4 jours par CA compte tenu du décalage horaire et du déplacement. C'est un Delegate Office qui n'est pas facile et le pari est ambitieux. Il faut convaincre des chinois que la médecine est un enjeu humanitaire et pas seulement du business.

Il y a une écoute assez étonnante car ils ont découvert récemment avec l'avion pour le Rwanda qu'ils pouvaient représenter quelque chose au niveau géopolitique mondial, mais il faut se méfier de l'échéance de 1997 car, à partir de ce moment ils seront dépendants de Pékin.

Fréquence du CA : tous les 3 mois (à priori), jusqu'à présent il n'y en a pas eu.

Nomination de Roelf Padt qui accepte s'il peut alterner avec Georges Dallemagne 1 CA sur 2 .

Norvège : Non encore défini.

Proposition de nomination de Erwin Vermeersch quand le CA sera composé

4. Organisation pratique CA/Exécutif

- Calendrier des CA

L'idée de modifier le jour du CA avait été lancée par Pascal au mois de juin, la proposition portait sur 2 points :

- > déplacer le jour du CA au vendredi soir pour des raisons professionnelles (voyages des administrateurs venant de l'étranger, etc ...)
- > redynamiser le 1er vendredi du mois et l'associatif par le fait que la présence du CA pourrait aider les gens à revenir également au 1er vendredi du mois.

L'idée est accueillie favorablement par l'ensemble du CA, il reste des questions pratiques à régler (horaire, etc ..).

*Conclusion : Le CA marque son accord pour déplacer le CA au **2ème** vendredi de chaque mois (car le CA de MSF Suisse a lieu les premiers vendredi du mois), en accord avec la dynamique interne.*

Cette proposition serait d'application à partir du mois de septembre 1995, pour le mois d'août le CA maintient sa date du 02 août 1995 à 18h30.

Erwin s'occupera de la définition de l'horaire de manière commune avec la Dynamique Interne (Images / Huis Clos / Drink / Séance Ouverte)

Le prochain CA nouvelle version aura donc lieu le 08 septembre 1995.

- Animation du CA

Marleen expose le problème d'animation et de modération du CA ainsi que l'absence de conclusions claires.

Différentes solutions possibles :

- a) Marleen préside avec un animateur
- b) avoir un animateur et un modérateur fixe à choisir au sein du CA
- c) choisir de séance en séance un animateur et un modérateur

Il faut savoir que les animateurs et les modérateurs sont régulièrement en dehors du débat, car ils doivent veiller aux prises et fins de paroles. Remarque soulevée, pour bien modérer ou animer il faut participer à la préparation des réunions. De plus, pour travailler correctement il faut du temps avec soi-même : l'horaire du Huis Clos est important et la préparation de dossiers également.

La position de la Présidence (rôle interne et externe) est évoquée, selon Roelf, il est logique que la Présidente préside les séances, c'est une de ses fonctions.

Le problème des votes est également récurrent, doit-on voter en séance ouverte ou fermée ? JBB met en garde contre les votes en séance ouverte (cela peut mettre une certaine pression sur les administrateurs). Wim demande à recevoir des éclaircissements sur les décisions qui doivent passer au CA et celles qui doivent passer au Coco ?

Pour conclure Anne Simon propose que Marleen, Erwin, Michael et elle-même travaille sur ce point pour le prochain CA.

5. Rencontres CA/Exécutif

Introduction par Marleen :

- L'idée serait d'installer un moment de rencontre entre le CA et l'Exécutif en dehors de la réunion mensuelle du CA.
- La structure de MSF s'étant modifiée, la proposition est de trouver une articulation entre DG/DGA/Président/Vice-Président
- Proposition de création d'un interface CA/Exe informel entre ces quatre personnes. Quel serait son rôle ? Ce serait le suivi de la mise en oeuvre de certains dossiers "brûlants" et suivre les problèmes structurels de l'organisation.

Eric estime qu'il y a une maturation du côté CA et du côté du Coco. L'idée est d'éviter une bipolarisation, étant donné que le Coco fonctionne à une vitesse plus rapide que le CA.

Guy Collot avait lancé l'idée d'un secrétariat permanent pour le CA (mais il manque une définition claire de ce secrétariat).

L'alimentation actuelle du CA en informations facilite son rôle. Cet interface ne serait pas un comité de direction, mais un réel interface, c-à-d une plateforme non décisionnelle qui suivrait des dossiers. Ces dossiers passeraient bien sûr au CA pour décision.

JBB pense que l'on parle de 2 choses différentes, l'interface CA/Exécutif peut être bien si cela ne devient une commission mixte. Mais le souci de JBB c'est la structure de direction de MSF. MSF pour des raisons de taille, ne peut plus être géré par un seul homme, mais pas non plus par 9 personnes (Coco). C'est dans cet esprit que le CA avait nommé un DGA et demander d'envisager un comité directeur. Il doit être possible de pouvoir créer cela sans trop de casse, même si cela inspire quelques craintes.

En résumé, il y deux points : Un interface CA/Exé et un comité de direction à envisager.
 Wim et Marleen partagent cet avis. Pour rappel, cela avait déjà été proposé par le CECOM en 1993.
 Erwin demande si l'on crée un comité de direction quel sera exactement son rôle, car si le Coco a peur, le CA pourrait également le craindre.
 Eric pense que le duo DG/DGA s'installe bien et qu'ils ont un contact privilégié avec les opérations. Selon lui, il n'est pas urgent de créer un comité de direction. Cela risque de faire pas mal de casse au sein du Coco, qui avait déjà accepté un DGA mais sous certaines conditions.
 Eric propose de faire revenir le CECOM. Car si un comité de direction renforce l'exécutif, cela peut vider le coco de son sens.

Wim propose d'envisager un Coco restreint (DG/DGA/Dir Op), car décider à 9 personnes ce n'est pas souple. Marleen pense que le Coco n'a pas de raisons d'avoir peur car il faut d'abord déterminer quelles sont les décisions inhérentes à un Comité de Direction et celles du Comité de Coordination.
 Roelf complète en expliquant que dans toutes les expériences qu'il a eu, installer une plateforme intermédiaire de décision a toujours été un exercice délicat. Il y aura toujours des résistances, mais dans ce cas ce sera au CA à prendre ses responsabilités.
 Erwin approuve que l'on fasse revenir le CECOM, car il ne faut pas que l'on casse des gens valables et rappelle que le CA doit par ailleurs prendre une décision sur le DGA en octobre.

Marleen demande au CA de confier à l'équipe de 4 personnes (Interface) la responsabilité de travailler sur le retour du CECOM et de faire une proposition.
 JBB approuve l'interface s'il n'est pas décisionnel mais met le CA en garde car le duo DG/DGA n'est pas encore fonctionnel, il faut donc le renforcer.

VOTE :

Le CA demande, comme le Coco, que le CECOM revienne faire un audit sur les plate-formes de décision au sein de l'organisation.

Le CA est d'accord sur la création d'un interface CA/Exe (DG/DGA/Pdt.Vice Pdt), non décisionnel pour suivre ce dossier et faciliter la communication CA/Exécutif.

6. Répartition des tâches / Suivi des motions

Eric présente le tableau sur les groupes de travail sur les motions de l'AG :

Le rôle du CA est d'être garant des orientations de l'AG.

Mode de travail : Pas de groupe mixte, délégation à l'exécutif, réunions de suivi trimestrielles, désignation d'un ou deux responsables au CA.

Thèmes	Dossiers	Resp.Exé.	Resp.CA
MSF & Société (Pascal, Stefaan, JBB, Erwin Roger)	Diffusion valeurs	DG	
	Ouverture Société	DYN	
	Parrainage	COM	
	Image	COM	
Structures de l'Association (Michael, Marleen, Anne)	ASBL Internationale	DG	
	Adhérents & cooptés	DG	
	Rapports CA/Exécutif	DG	
MSF & Politique (Pascal, Anne)	Incompatibilité mandats	DGA	
	Utilisation du nom	DGA	

International (Johan, Wim, Karim, Roelf Marleen, Erwin)	Chantilly 25 ans Politique DO Mini-AG internationale	DG/COM DG/COM DGA DG FIN
Politique Financière (Roelf, Michaël)		

Les membres du CA ayant défini leurs préférences pour les thèmes, devront s'inscrire en regard des dossiers à traiter pour la prochaine séance.

Le CA demande à Eric pourquoi les RH ne se retrouvent pas dans le tableau, c'est selon lui un point très important et cela fait partie des motions de l'AG.

Eric en a parlé au Coco, et il apparaissait que les contacts CA/RH ont été minimes et qu'il n'était pas du mandat du CA de s'en occuper.

Le CA n'est pas d'accord, ne pas se pencher sur le problème au niveau du CA c'est oublier complètement les mini-ags et l'échange que le CA peut avoir avec le terrain.

Les RH ne sont pas qu'une ressource (comme les finances par exemple) et sont aussi, si pas plus, importantes que l'argent.

JBB demande à ce que soit dans les attributions du CECOM.

Pascal demande également où est passée la motion sur le structurel ?

Après relecture de la motion, il apparaît clairement que cette motion ne demande pas de suivi spécifique car elle reprend différentes activités en cours au sein de l'exécutif, Eric propose à Pascal de participer aux réunions des groupes de travail (MSF/AEDES cc Colloque de N'djamena).

Conclusion : les RH sont ajoutées au tableau présenté comme suit :

<i>Thèmes</i>	<i>Dossier</i>	<i>Resp Exé.</i>
<i>RH</i>	<i>Motions</i>	<i>RH</i>
<i>(Marleen, Roger, Anne)</i>		

Le CECOM devra se pencher sur les RH lors de son passage pour l'analyse des plate-formes de décisions.

7. Coordination des statuts de l'A.S.B.L.

Valérie explique que la coordination des statuts a été faite et est soumise au CA pour approbation (Vote sera fait au mois d'août) afin de les faire paraître au Moniteur pour faciliter la tâche de nos notaires et nos avocats et avoir une parution officielle complète bilingue.

Point supplémentaire :

Nomination de Réginald Moreels comme Secrétaire d'Etat à la Coopération

Eric voudrait soumettre 4 questions au CA cc la nomination de Réginald :

a) International Dialogue : Réginald Moreels est Président de I.D., quid du futur de la présence de I.D. au sein de MSF? Première réponse : Réginald a démissionné de sa présidence au sein de ID.

b) Notoriété de la nomination du secrétaire d'état dans la presse avec allusion permanente à MSF.

Demande des avocats : il faut répondre clairement au Standaard avec signature de la Présidence.

+ Proposition d'écrire à Réginald lui disant que le nom de MSF est régulièrement utilisé par la presse et que cela nous ennuie.

c) Réginald nous demande s'il pouvait visiter des ONG (dont MSF) avec des journalistes ?
La réponse est positive, comme pour tout homme politique.

d) Réginald doit-il continuer à recevoir à titre personnel l'info-matin ?
Il faut savoir qu'à aucun moment on ne veut faire un procès à Réginald, mais qu'il faut protéger MSF, et ce pendant toute la durée du procès contre A.Destexhe.

Réactions du CA :

Il ne faut pas comparer Alain et Réginald. Et l'utilisation du nom de MSF à des fins personnelles ou l'utilisation par la presse du CV de Réginald.

Concernant la diffusion de l'info-matin : il est purement lié à l'interne, et il n'est peut-être pas judicieux de continuer à l'envoyer . Réginald a choisi de quitter MSF, il a fait ses choix : l'info matin est trop interne pour que l'on continue à lui adresser. Il ne faut pas inverser le problème, nous ne devons pas "neutraliser ou stériliser" l'info matin, parce qu'on le sort à des personnes politiques.
Erwin fait une remarque sur le problème de la diffusion de l'info (ex : blague diffusée partout cc la nomination de R.Moreels).

Vote :

- *Droit de réponse au Standaard par la présidente cc l'article :*

Pour : majorité Abstention : 1

- *Lettre à Réginald pour distancier le passage de Réginald en politique et MSF :*

Pour : majorité Contre : 1

- *Visite des bureaux de MSF par Réginald en tant que Secrétaire d'Etat avec la presse dans le cadre de ses visites aux ONG's belges:*

Pour : Majorité Abstention : 1 Contre : 1

- *Infos Matin à Réginald Moreels*

Contre : Majorité

Proposition : envoi du Tamtam (tous les 15 jours) à Réginald en remplacement de l'Info-Matin + Nettoyage complet de la liste de Infos/Matin

Question supplémentaire de Roger Job :

Est-il vrai, comme c'est écrit dans le PV du CA de MSF-CH, que MSF-B construit au Rwanda des prisons pour enfants?

L'UNICEF a proposé qu'un milieu intermédiaire soit installé pour sortir les enfants des prisons et demandait à MSFB de prendre en charge le volet médical. Cela ne s'est pas fait. Nulle part, MSFB n'a construit des prisons pour enfants.

Le C.A. demande au Directeur Général d'écrire à MSF-CH en désapprouvant le PV du CA du 02 juin 1995 qui mentionnait que MSF Belgique a construit des prisons pour enfants au Rwanda.

SEANCE OUVERTE

8. Communication Exécutif / CA

a) Point Opérationnel : Goma : Présentation par Mario Goethals et Dominique Boutriau.

Mario tient à préciser qu'il présente uniquement les conclusions des réunions internationales des directeurs des opérations et des desks car lui même n'était pas présent.

La conclusion est à l'heure actuelle :

- MSFF / MSFB / MSFH et MSFE songe à se retirer des camps de Goma à une date symbolique (ex : 14/07) en prévenant le HCR.

MSFF est fortement pour, MSFH hésite.

MSFB aura un comité de projet sur ce sujet en date du 18/07/1995 pour décider en interne.

Dominique Boutriau dresse un petit historique de la situation :

En octobre 1994 : la situation médicale des camps est contrôlée, et la question des rester ou quitter se pose. MSFF est pour quitter, MSFB décide de rester mais selon les différents indicateurs suivants : Impunité (décision et installation d'un tribunal international), contrôle des camps (séparation des politiques, séparation des miliciens et Ex far, entraînement dans les camps), ciblage aide alimentaire (recensement, distribution cellule, distribution famille), sécurité des réfugiés (intervention internationale), détournement (recensement et pressions), accès direct aux populations (secteur DDH, agents de protection), sécurité des équipes, presse (diffusion de l'info), politique (CS, CE, états), coalition (statement, activités, reconnaissance) et niveau d'assistance (staff et salaires).

En janvier 1995 : le volet nutritionnel dans les camps est correct : MSFB décide de réduire son niveau d'assistance humanitaire et de promouvoir le rapatriement.

En mars 1995 : réduction du rapatriement.

En mai 1995 : réduction des salaires du staff local, le réarmement dans les camps est notoire.

Que faire en juin/juillet 1995 : Rester ou partir ?

Rester serait cautionner le ex-gouvernement rwandais (FAR) qui risque de rentrer au Rwanda et de continuer son plan génocidaire. Mais nous avons une crédibilité au niveau international, et l'on peut continuer à faire passer un message sur cette situation en restant.

Partir ne ferait pas changer grand chose côté médical car d'autre reprendront notre travail dès notre départ, et que cela facilitera la vie de l'ex-gouvernement rwandais (FAR) se trouvant actuellement dans les camps, car MSF reste un moteur indirect pour contrer l'armement au sein des camps en diminuant les salaires, etc ..

Au niveau international :

MSFF est pour quitter, MSFH & MSFCH ne savent pas, MSFE demande une position radicale cc le rapatriement. MSFB veut marquer d'une action symbolique son départ (se faire virer ou organisation d'une marche sur Gyseni, ou ?).

Réactions du CA :

Marleen lit un message de Karim absent ce soir : MSFF : certaines personnes au siège considèrent cela comme un test pour le mouvement international. Il n'y a pas de diktat ou d'ultimatum à MSFB.

Wim pense que opter pour un retrait, il faut être clair entre nous, c'est accepter un constat d'échec.

La situation de détresse (morale principalement) est énorme pour ces populations, il faut faire quelque chose de plus innovateur ou de plus créatif. Réinstallation ailleurs de ces populations ?

Pascal demande si en quittant avec fracas, MSF pourra-t-il revenir en cas de grands problèmes ?

Réponse de D.Boutriau : Oui sans problèmes, il ne faut pas oublier que nous avons un coordinateur HCR hors pair.

JBB demande pourquoi resterait-on si avec ou sans MSF la situation est pareille ?

Réponse de D.Boutriau et Mario : pour maintenir une force de lobbying, sur les indicateurs du tableau présenté, MSF est le seul à pouvoir répondre à 5 de ces indicateurs.

JBB trouve que dans ce cas, si on veut être original, il y a d'autres voies.

Par exemple, MSFB a débloqué 150 millions par an, pendant 3 ans pour les opérations avec une préférence à la région des grands lacs. Nous savons que la mise en place du tribunal International est tardive et ce par manque de fonds, alors affectons 20 millions pour aider la mise en place de ce tribunal. Au moins, notre retrait aura une valeur symbolique plus forte. Roelf et Wim approuvent cette idée et estiment que les opérations, si elles optent pour un retrait, doivent envisager toutes les possibilités. Le retrait devra être argumenté : les points positifs et négatifs se rapportant à la décision devront être présentés au CA.

Conclusion :

Le CA. demande explicitement que les opérations étudient les alternatives en profondeur et qu'elles communiquent la décision du comité de projet au CA, qui avalisera ou non cette décision.

b) Projet de Collaboration avec l'I.M.T

Eric explique que ce point aurait pu se trouver à Huis clos parce qu'il traite d'une personne. Mais une volonté de transparence quant à la présidence fait mettre ce point en séance ouverte.

L'IMT a mis Marleen en disponibilité un jour par semaine afin qu'elle puisse assumer correctement son mandat de Présidente pour MSF.

En échange, MSF propose comme compensation à l'IMT l'apport de 3 hommes/mois (en personne ou en argent) permettant à l'IMT le développement d'un logiciel d'apprentissage à l'épidémiologie au sein de l'Institut. MSF bénéficierait du produit de ce travail.

Cet accord serait temporaire et porte sur un produit bien précis.

Se pose dès lors, le problème de la rémunération de la Présidence chez MSFB.

Mario Goethals déplore que ce type de débat soit posé maintenant et pas avant l'Assemblée Générale. De plus, il trouve que ce type de solution est tordu et pas particulièrement transparent.

Il est d'accord qu'il ne faut pas négliger la disponibilité nécessaire par la Présidence, mais pourquoi ne pas envisager clairement une rémunération à la Présidence ?

Une réaction plus générale est, que si l'on veut se donner un CA fort, il faut se donner les moyens de le faire. Marleen rejoint Mario sur le fait qu'il faudra redébattre de ce point avant la prochaine AG mais que la notion d'indépendance du CA est également importante.

Erwin est contre une rémunération du CA, si l'on désire un CA indépendant, et si l'argent entre en ligne de compte le CA ne sera plus indépendant. Il refuse un vote là-dessus.

JBB clôture en annonçant que le problème de Marleen est un sujet à Huis-Clos, et que le sujet du débat de la rémunération de la présidence est un autre débat.

Conclusion : Il faut aborder le problème de la rémunération de la présidence avant la prochaine Assemblée Générale.

c) Consortium Anti-Nucléaire

Eric introduit : si la question du CA porte sur Mururoa, elle est bien posée. Si la question porte sur la pétition envoyée au Ministre Dehaene, alors elle est mal posée.

Concernant Mururoa :

Ce thème est passé au Coco puis au Comité de projet :

La mission exploratoire à Mururoa a été acceptée moyennant 2 conditions :

- ne pas se mêler au problème politique (ce n'est pas notre mandat)
- ne pas se mêler au problème technique des armes (nous ne sommes pas compétents)

Notre point d'entrée est humanitaire, la mission exploratoire devra définir si les essais nucléaires ont des implications (médicales ou autres) sur les populations.

Si notre porte d'entrée à Mururoa est le Rainbow Warrior, nous n'irons pas.

Il faut savoir que la mission exploratoire n'est pas sans danger (le HCR : Haut Commissariat à la République) est tenté d'utiliser MSF comme "facteur d'inocuité", notre présence risque donc d'être récupérée.

Concernant le communiqué de presse :

JBB explique qu'il avait été choqué que MSF se précipite dans le sillage d'un peu tout le monde (organisations bien et moins bien), et que MSF suive de façon opportuniste, et communiquions sur un domaine dans lequel nous n'avons aucune compétence. Pascal et Roelf approuvent cette position.

Eric reconnaît qu'il y a eu une erreur stratégique sur le fait de signer cette pétition.

En réponse à cela, Peter Casaer rappelle que ce n'est pas la première fois que MSF fait partie d'un consortium (ex : Mines Anti-personnelles).

Roelf n'est pas contre la notion de consortium, mais il reste difficile pour MSF de prendre part et de poser un avis dans un domaine que nous ne maîtrisons pas.

JBB n'est pas d'accord avec Peter, dans le cas des mines anti-personnel, MSF adhérerait à un consortium mais dans un domaine que nous connaissons et maîtrisons, par contre dans ce cas nous suivons un mouvement sur un thème que nous ne connaissons pas. De plus, s'il s'agit d'explorer les nuisances de l'environnement sur la santé humaine, allons d'abord voir à l'est.

Et concernant le communiqué de presse, ce n'est pas une petite erreur, mais la preuve d'un dysfonctionnement de l'organisation.

(Note d'humour: si MSFF n'arrive pas à arrêter les essais nucléaires, on met Chantilly en balance !).

9. Transfer : Analyse du bilan 1994 : présentation par Alain Peeters

Bilan 1994 : Ce qui marque l'année 1994, c'est la récupération des pertes et la reconstitution de son capital d'origine apporté par MSF.

Comptes de résultats : En 1994, les résultats sont nettement supérieurs à 1993 dûs principalement au Rwanda bien qu'ils étaient déjà positifs avant l'opération Rwanda. Les bénéfices courants sont de 24 millions. Ce montant a servi à absorber la perte + bénéfice de 20 millions sur lequel, Transfer est imposé pour 4 millions.

Un fait marquant est que le chiffre d'affaire dégagé est de 902 millions sur 12 mois d'activités avec un capital de base de 20 millions. Ce capital est insuffisant.

Statistiquement, le chiffre d'affaire est généralement +/- 20 x supérieur au capital. Dans le cas de Transfer, le rapport est de 45 x le capital.

Eric tient à clôturer la présentation en tant que DG de MSF *et* membre du CA de Transfer :

- Transfer a remboursé sa dette
- Problème de sous-capitalisation devra être étudié
- Transfer a fait plus que rembourser sa dette et que la coopérative a fait face aux frais supplémentaires liés au déménagement.

Il tient également à remercier l'équipe de Transfer qui a fortement travaillé pour remonter la coopérative. Le CA de MSF Belgique, même s'il n'en est pas responsable, peut donc être entièrement rassuré sur l'état et la conformité des comptes de Transfer. Ces comptes ayant été certifiés par Arthur Andersen, réviseur.

10. Compte Rendu de la réunion bilatérale MSF-B et MSF-F

Ce point d'information est annulé. Le compte rendu du Comité de Coordination comportant ce point, sera transmis aux administrateurs avant le prochain CA.

11. Compte Rendu du Comité de Gestion du 19/06/95 : présentation par Yves Zeegers Jourdain

La 2ème réunion du mois de juin a traité de 2 sujets :

- Analyse des comptes de résultats 1994.
- Analyse de la trésorerie.

On a un excédent de 300 Millions de FB, se posent dès lors l'adéquation de la gestion de cet excédent et l'adéquation des outils pour cet excédent.

En préparation à cette réunion, Yves avait commandité une analyse à l'extérieur, pour voir si MSF avait un bon équilibre de ses comptes et voir s'il n'y avait pas de sous et surplacement.

Globalement : la gestion est correcte, le taux de placement obtenu à court terme est optimal, un seul point était relevé : la possibilité d'obtenir un taux de change plus intéressant dans certains cas.

Cette analyse sera continuée pour le 1er semestre 1995.

La deuxième question portait sur l'argent en mission : n'aurions pas de l'argent qui dort en mission ? Les missions ont un mois et demi d'avance en liquidités, on pourrait éventuellement réduire cela à 5 semaines.

La troisième question portait sur la vitesse de remboursement des bailleurs de fonds. A titre comparatif, en 1991, nous étions remboursés à raison de 180 jours après le dépôt du mémoire, en 1994, à raison de 80 jours. Cela montre une nette amélioration, mais on peut faire mieux.

12. MSF et Militaires : Rapport de la réunion de Copenhague

Ce point d'information est annulé. Le compte rendu du Comité de Coordination comportant ce point, sera transmis aux administrateurs avant le prochain CA.